

Entre deux Lacs

Rivière-Bleue - Volume 51, Numéro 1 - Septembre 2026



****Quatrième versement de
taxes 30 septembre 2026****

Dans ce numéro :

Page 3 Chronique municipale
Page 5 Message de l'urbanisme
Communications
Page 6 Festival du Bootlegger
Des nouvelles de votre biblio
Page 9 Club de randonnées
Appalaches

Page 10 FADOQ
Chapelle au Pied-du-Lac
Page 12 Petites annonces
Page 16 Calendrier

❧ **Mot du comité du journal** ❧

Le journal Entre deux Lacs reprend ses publications régulières. La date de tombée est toujours le premier vendredi du mois et la date de parution est quant à elle le troisième mercredi du mois.

Bonne lecture!

Le Comité du journal

JOURNAL ENTRE DEUX LACS

32, RUE DES PINS EST

RIVIÈRE-BLEUE (QUÉBEC) G0L 2B0

PUBLIÉ MENSUELLEMENT PAR LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE EN 180 EXEMPLAIRES

PHOTOCOPIÉ À LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE

DÉPÔT LÉGAL À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

COMITÉ INFORMATION

CHRISTIANE ROY, CONSEILLÈRE RESPONSABLE

MARIE-EVE NADEAU, MONTAGE ET IMPRESSION

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : LAURETTE BEAULIEU,

HUGUETTE MASSÉ ET CHRISTIANE ROY

MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

DATE DE TOMBÉE :

Prochaine tombée du journal :

2 octobre 2026

Pour une publication le :

21 octobre 2026



La Municipalité vous informe :

1^{er} mardi Séance du conseil municipal
2^e lundi Séance de la MRC

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
MARDI 6 OCTOBRE 2026 À 19 H 30

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi : 8 h à 12 h

Courriel : info@riviere-bleue.ca
Site Web: www.riviere-bleue.ca
Téléphone: 418-893-5559

Chronique municipale



Voici le résumé des principaux sujets et résolutions du conseil pour les mois de juillet, août et septembre 2026.

Résolutions :

Juillet

- Dérogation mineure 2026-06 cadastre 5 905
- Règlement numéro 2026-495 modifiant la politique de location des biens et services et établissant une nouvelle échelle de tarification
- Prolongement d'un emprunt temporaire pour permettre le paiement des déboursés réalisés en vertu du règlement numéro 2023-456 décrétant des travaux de réaménagement et d'entretien de

- l'église et autorisant un emprunt
- Appui à un projet pour le Fonds régions et ruralité – Volet local et régional de la MRC de Témiscouata
- Engagement d'un menuisier – Monsieur Cédric Plourde St-Pierre
- Engagement de professionnels pour un mandat – Études de sol
- Convention d'aide financière pour le festival du Bootlegger entre le Ministère du Tourisme et la Municipalité de Rivière-Bleue
- Engagement relatif à l'émission d'une lettre de garantie
- Engagement d'un nouvel apprenti pompier
- Modification à la numérotation civique – rue Corbin
- Modification à la numérotation civique – Entrée 1, rue de la Baie
- Financement raccordement au réseau d'aqueduc – Lot numéro 5 904 774
- Adoption du 3^{ème} projet de règlement 2026-493 amendant le règlement de zonage numéro 2015-364 et ses amendements de la municipalité de Rivière-Bleue abrogeant le règlement 2026-487
- Adoption du 3^{ème} projet de règlement 2026-494 modifiant le Plan de zonage du règlement de zonage n° 2015-364 et ses amendements et abrogeant le règlement de 2026-488

Août

- Règlement numéro 2026-493 amendant le règlement de zonage numéro 2015-364 et ses amendements de la municipalité de Rivière-Bleue abrogeant le règlement 2026-487
- Règlement numéro 2026-494 modifiant le Plan de zonage du règlement de zonage

- n° 2015-364 et ses amendements et abrogeant le règlement 2026-488
- Demande de report pour la subvention du jubé
- Adoption du Budget révisé 2026 de l'Office municipal d'habitation du Témiscouata
- Renonciation à un droit d'achat
- Renonciation à une clause spéciale
- Vin d'honneur – tournoi de l'APEQ 2026
- Aide aux entreprises – Boucherie Robichaud
- Aide aux entreprises – Transport R. Bouchard
- Demande de commandite – Gym Transforme
- Prêt au service incendie pour le tournoi de l'APEQ

Septembre

- Appropriation des surplus 2025 produits aux différentes réserves
- Demande de subvention – Formation de sauveteurs Ville Dégelis
- Participation à des rencontres et activités
- Appui à un projet d'aire protégée – secteur du Beau Lac

Le texte de ces procès-verbaux se trouve sur le site WEB de la Municipalité de Rivière-Bleue à l'adresse suivante : www.riviere-bleue.ca.

**Avis public – dépôt du rôle
Rôle triennal 3^e année
Dépôt du rôle de l'évaluation foncière de la
Municipalité de Rivière-Bleue pour les
années 2025, 2026 et 2027.**

AVIS AU PUBLIC est par les présentes donné par Claudie Levasseur, directrice générale de la Municipalité de Rivière-Bleue.

Le sommaire reflétant l'état du rôle d'Évaluation foncière pour la troisième année du rôle triennal d'Évaluation 2025-2026-2027 de la Municipalité de Rivière-Bleue a été déposé à mon bureau sis au 32, rue des Pins Est, le 1^{er} septembre 2026.

Que pour l'exercice financier 2027 du rôle d'Évaluation foncière 2025-2026-2027 de la municipalité de Rivière-Bleue, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la *Loi sur la fiscalité municipale*, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 03-097, à défaut de quoi, elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire, ainsi que le règlement numéro 03-097, sont disponibles au bureau municipal et à la MRC de Témiscouata.

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la MRC de Témiscouata, à l'attention du directeur général, Monsieur Denis Ouellet.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par

courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Clévaueur

Claudie Levasseur, Directrice générale
1^{er} septembre 2026

Urbanisme



Abris d'hiver et clôtures à neige

Les abris d'hiver et les clôtures à neige sont autorisés dans toutes les zones s'ils respectent toutes les dispositions suivantes :

1. Les abris d'hiver et les clôtures à neige sont autorisés pendant la période du 15 octobre au 15 mai suivant;
2. Les abris d'hiver et les clôtures à neige doivent être démantelés et entreposés conformément au présent règlement en dehors de la période permise;
3. Un maximum de deux abris d'hiver par logement est autorisé sur un terrain;
4. Un abri d'hiver doit être installé sur une allée d'accès, une allée piétonnière ou une aire de stationnement;
5. Les abris d'hiver doivent être installés à une distance de 1,5m d'une ligne avant du terrain ou d'une borne-fontaine;
6. Les abris d'hiver doivent être construits d'une structure métallique revêtue d'une toile imperméabilisée de tissu de

polyéthylène tissé et laminé ou construits de panneaux de bois peints et traités.

Merci de votre collaboration!

Le service d'urbanisme

Communications



CHANGEMENT D'HORAIRE

DIMANCHE
JEUDI
8 H À 10 H 30

Début du nouvel horaire
dimanche le 6 septembre

Bilan des 5 à 7 à la p'tite terrasse

Cet été nous avons été choyés côté température. Nos formules 5 à 7 de la p'tite terrasse ont été plus populaires que jamais! Nos chansonniers étaient bons, la bière était bonne et que dire de la température! Merci à tous ceux et celles qui sont venus nous rendre visite!

Marie-Eve Nadeau
Adjointe de direction

Festival du Bootlegger



Un festival sous le signe du succès

Le Festival du Bootlegger s'est déroulé sous un magnifique soleil, offrant une fin de semaine mémorable à Rivière-Bleue.

Cette année, le comité organisateur a choisi de renouveler la formule du festival, et le pari s'est avéré gagnant! Dès le vendredi, les chansonniers ont animé la place de 17 h à 23 h dans une ambiance festive. Les visiteurs, de tous âges, étaient au rendez-vous et la place était remplie de festivaliers venus profiter de la musique et de l'atmosphère conviviale.

Le samedi, les activités de la place se sont poursuivies jusqu'à 17 h avec une programmation familiale bonifiée. Jeux gonflables, tombe à l'eau, canon à mousse et plusieurs autres animations ont fait le bonheur des petits comme des grands. En soirée, les festivaliers se sont rassemblés pour le traditionnel souper poulet BBQ, suivi d'un spectacle sous le chapiteau. Le moment fort de la soirée fut sans contredit la prestation de **David Pineau**, qui a offert une performance électrisante devant une foule exceptionnelle. Il y avait bien longtemps que le festival n'avait pas accueilli autant de spectateurs pour un spectacle!

Le dimanche, les festivités se sont conclues avec la messe, suivie de la traditionnelle criée, du brunch et de la randonnée dans le Sentier des Trois Frontières, permettant aux

participants de terminer la fin de semaine dans une ambiance chaleureuse.

Le comité organisateur tient à remercier chaleureusement tous les visiteurs qui ont contribué au succès de cette édition, ainsi que les nombreux bénévoles dont l'engagement est essentiel à la réalisation de cet événement. Un immense merci également à nos précieux partenaires, notamment la Caisse Desjardins du Témiscouata, Tourisme Québec, Tourisme Bas-Saint-Laurent, Mme Amélie Dionne, députée, ainsi que la Municipalité de Rivière-Bleue, pour leur soutien indéfectible.

Merci à tous d'avoir fait de cette édition un si grand succès! Nous vous donnons déjà rendez-vous l'été prochain, du **23 au 25 juillet 2027**, pour une nouvelle édition tout aussi festive.

Marie-Eve Nadeau
Pour le comité du festival Bootlegger

Des nouvelles de votre biblio



L'été nous quitte déjà, mais votre bibliothèque municipale continue à vous offrir une multitude de volumes qui rejoignent tous les goûts de lecture; sans oublier la nouveauté concernant les demandes spéciales.

Aussi, l'horaire régulier est repris:

Les mardis soir de 18 h 30 à 20 h, les mercredis pm de 13 h à 15 h et les dimanches pm de 15 h à 17 h.

Bienvenue à vous tous, chers membres.

Et si vous n'êtes pas encore inscrits, venez rencontrer les bénévoles qui vous accueilleront avec joie.

Être membre de votre bibliothèque municipale vous permet en plus de profiter des nombreux livres en bibliothèque, d'utiliser plusieurs services offerts par le réseau.

www.reseaubibliobsl.qc.ca/ressources-numeriques vous y conduit. Le même lien vous permettra également de jouer à des jeux d'évasion sur votre téléphone intelligent ou votre tablette.

Tout ça gratuitement pour s'offrir des moments privilégiés que nous accordent les livres.

Journée de la culture

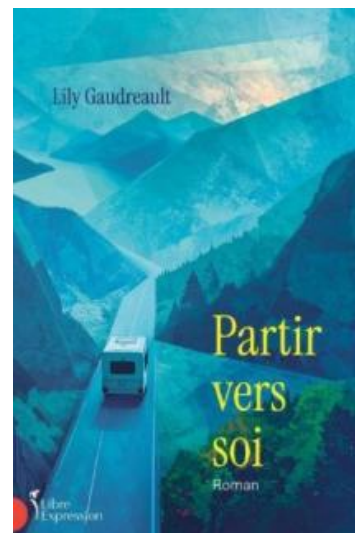


La Bibliothèque Jacques-Langlais vous invite à rencontrer l'auteure Lily Gaudreault vendredi le 25 septembre à 19 heures.

En juin 2024, elle nous a présenté son deuxième roman "**L'Amour en cage**". Elle viendra, cette fois-ci, nous dévoiler son troisième roman "**Partir vers soi**". Elle y aborde le thème de la reconstruction personnelle.

« Après un drame ou une épreuve, qu'est-ce qu'on fait? Est-ce qu'on baisse les bras ou bien on repart pour créer quelque chose de nouveau? Comment on réagit? »

L'heure de la retraite a sonné pour Dominique et Vincent, mais pas question de se reposer ! Dominique, l'aventurière, organise un voyage pour marquer le coup : l'Amérique, du nord au sud, en motorisé.



Peu avant le départ, un drame vient tout bousculer. Vincent perd alors Dominique, l'amour de sa vie et sa part de fantaisie.

On ne peut refaire le passé, mais une chose est certaine : en allant vers les autres, Vincent découvrira de nouvelles facettes de lui-même.

Madame Gaudreault a composé en partie ce roman lors de ses présences au chalet familial du Lac Long.

C'est une rencontre à ne pas manquer, venez discuter avec elle de son inspiration, de ses personnages et de sa passion pour l'écriture.

Denis Landry



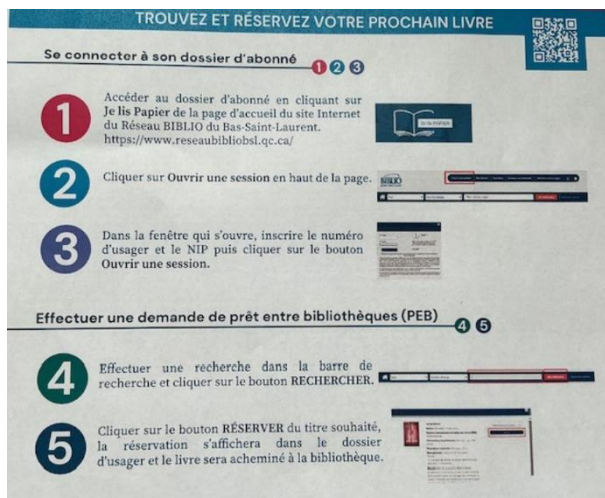
Quelle sera votre prochaine aventure ?

Le prêt entre bibliothèques (PEB) évolue pour vous offrir encore plus de liberté. Accédez à l'ensemble des collections du Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent, peu importe la bibliothèque, et gérez vos demandes directement en ligne, en tout temps.

Cela simplifie le processus qui est donc géré comme une simple réservation. Le document demandé est ensuite envoyé à votre bibliothèque pour que vous puissiez passer le récupérer.

Il est à noter que vous pouvez toujours faire votre demande de prêt entre bibliothèques (PEB) directement auprès du personnel en bibliothèque.

Découvrez les nouvelles fonctionnalités du PEB et faites vous-même votre première demande spéciale!



Bon automne à tous les riverains et riveraines.

La Corporation du Patrimoine de Rivière-Blue et la Bibliothèque Jacques-Langlais vous invite à une rencontre avec l'auteur Jean-Claude Massé. Il présentera sa dernière œuvre: "Joseph Bouchette Arpenteur général, cartographe, géographe 1774-1841".

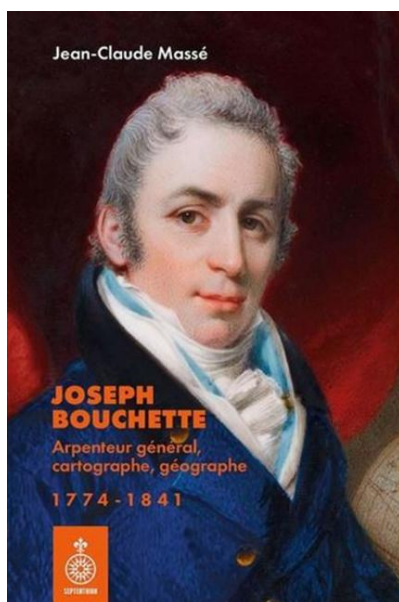
Dimanche le 4 octobre à 14 heures à la bibliothèque.

Arpenteur général et figure éminente de l'histoire du Bas-Canada, Joseph Bouchette a brillé par ses talents de cartographe, de géographe et de statisticien, suscitant par ses œuvres une admiration quasi unanime. Dans cette biographie, Jean-Claude Massé explore les racines bretonnes de Bouchette, ses activités dans la Marine provinciale aussi bien que dans un bataillon d'infanterie et dans la milice, sa remarquable ascension professionnelle ainsi que ses entreprises de publication pavées d'embûches. Il décrit également ses séjours à Londres, sa participation à la mission d'exploration

chargée de délimiter la frontière du nord-est, son projet de colonisation de la seigneurie de Madawaska, ses tournées d'inspection provinciales et ses démêlés avec le commissaire des terres de la Couronne.

Le livre dresse en outre un portrait de la personnalité de Bouchette, de sa famille, de ses intérêts, de son héritage intellectuel et de sa mémoire.

Jean-Claude Massé est originaire de Saint-Elzéar-de-Témiscouata et ancien résident de Rivière-Bleue. Docteur en mathématiques de l'Université de Montréal, il est professeur titulaire retraité du Département de mathématiques et de statistique de l'Université Laval. Passionné d'histoire, il est l'auteur d'une biographie intitulée *Malcolm Fraser: de soldat écossais à seigneur canadien, 1733-1815* ainsi que de l'ouvrage *Le Témiscouata et son Portage : de la Préhistoire à la Confédération*.



Christiane Roy, responsable de la biblio

Randonnées Appalaches

Le Club de randonnées Appalaches améliore les sentiers du Bootlegger et de Pointe-à-Moitié.

Le Club travaille fort pour améliorer les sentiers.

Avec l'obtention de subventions et la collaboration de divers organismes, notamment:

- Municipalité de Rivière-bleue;
- MRC Témiscouata;
- Tourisme Bas St-Laurent;
- Caisse Desjardins du Témiscouata;
- Ministre du Tourisme et députée provinciale: Amélie Dionne;
- Député fédéral: Bernard Généreux;
- Forêts du Maître Scieur;
- Groupement Forestier Témiscouata.

Le Club fera faire des travaux pour aménager des trottoirs, consolider des escaliers et améliorer les sentiers du Bootlegger.

De plus, au Sentier Pointe-à-Moitié, accessible au bout du chemin St-Joseph Sud au Beau Lac, deux bancs et une table à pique-nique devraient être installés ici et là, d'ici la fin de l'automne.

Nous espérons que ces ajouts sauront vous satisfaire et vous permettront d'en profiter avec encore plus d'agrément.

Merci de prendre soin de ces sentiers, de rapporter vos déchets et de ramasser les

crottes de vos animaux (s'il y a lieu), pour éviter toute détérioration et pollution de ces lieux.

Bonnes randonnées!

*Pierre Perron,
Pour le club de randonnées Appalaches*

FADOQ



FADOQ

Les mercredis : Le retour du Baseball-poche, le grand favori de la communauté, reprend du service pour briser l'isolement et s'amuser dans une ambiance survoltée.

- **Quand** : Tous les mercredis, à compter du 9 septembre.
- **Heure** : 13 h 30 (en après-midi).
- **Coût** : 3 \$ par personne.

La sortie au CASINO À EDMUNDSTON est un succès comme toujours.

- **Quand** : Jeudi le 4 septembre (complet)
- **Heure** : 9 h
- **Coût** : 20 \$ par personne.

Les jeudis : Nouvelle activité de Danse Country-Pop.

Une nouveauté rythmée qui va faire bouger et danser de nombreuses personnes au

complexe ! Pas besoin d'être un expert pour participer.

- **Quand** : Tous les jeudis, à compter du 10 septembre.
- **Heure** : 15 h 30 (en fin d'après-midi).
- **Coût** : 10 \$ par personne.

ÉGALEMENT À VENIR À UNE DATE ULTÉRIEURE, APRÈS-MIDI DANSANT AVEC TI-BRIN

Ces activités sont ouvertes et offrent une ambiance chaleureuse à tous les participants. **Bienvenue à tous !**

*Noella Michaud,
Secrétaire*

Chapelle au Pied-du-Lac

Clarification concernant la propriété de la Chapelle au Pied-du-Lac

Depuis quelque temps, une rumeur persiste dans notre milieu : plusieurs croient que la Chapelle au Pied-du-Lac appartient à la municipalité de Rivière-Bleue. Cette idée, répétée de bouche à oreille, semble s'être installée dans l'imaginaire collectif. Pourtant, elle est entièrement fausse.

La Chapelle **n'a jamais appartenu à la municipalité**. Elle est le fruit d'un engagement citoyen, porté par des bénévoles qui, depuis dix ans, veillent à son entretien, à sa programmation culturelle et à la préservation de son histoire. C'est la



Corporation de la Chapelle au Pied-du-Lac, un organisme sans but lucratif, qui en assure la gestion et la responsabilité, jour après jour, saison après saison. Cette confusion n'est pas anodine. Elle a eu des effets bien réels sur la fréquentation de nos activités.

Or, la réalité est toute autre : **chaque spectacle présenté à la Chapelle, chaque activité culturelle, chaque réparation du toit ou du clocher dépend directement** de votre présence, de votre générosité, de votre attachement à ce lieu qui fait partie de notre patrimoine collectif.

C'est pourquoi il nous semblait important de rétablir les faits. Non pas pour pointer du doigt la rumeur, mais pour rappeler que la Chapelle vit grâce à vous. Grâce à celles et ceux qui franchissent ses portes, qui assistent aux spectacles, qui deviennent membres, qui contribuent à la levée de fonds ou qui parlent de la Chapelle autour d'eux.

En dissipant cette confusion, nous espérons renforcer le lien entre la communauté et ce lieu unique. La Chapelle au Pied-du-Lac est un espace de mémoire, de culture et de rencontres, porté par des bénévoles et soutenu par la population. Ensemble, nous pouvons assurer sa pérennité et continuer à la faire rayonner.

L'Équipe de la Chapelle au Pied-du-Lac

À la Chapelle au Pied-du-Lac, septembre est synonyme de rencontres, de découvertes et de créativité. L'impro du 4 septembre a déjà laissé de beaux souvenirs, tout comme la sortie en forêt du 13 septembre où Nadia Vaillancourt a guidé les participants à la découverte des champignons sauvages.

Et la saison continue!

Le **17 septembre à 19 h 30**, la famille Skilling revient faire vibrer la Chapelle avec leur musique empreinte de tradition.

Admission : 20 \$ non-membre, 15 \$ membre.



Le **19 septembre à 13 h 30**, Joane Lepage animera un café-rencontre sur l'horticulture et l'hivernage.

Admission : 10 \$ non-membre et gratuit pour les membres.



Le **20 septembre à compter de 13 h 30**, un atelier de généalogie animé par France Nadeau. Celle-ci pourra vous guider pour qui veut commencer la recherche de ses ancêtres.

Pour savoir qui on est, il faut savoir d'où l'on vient!
Admission :



30 \$ non- membre et 20 \$ membre.



Pour les **Journées de la culture**, la Chapelle vous prépare une journée spéciale sous le signe des arts. **Le 27 septembre, de 10 h à 17 h**, venez rencontrer les artistes du Symposium, admirer leurs œuvres et voter pour votre coup de cœur.

Puis, de **14 h à 16 h**, place aux talents locaux avec un micro ouvert où toutes les formes d'expression sont les bienvenues. Pour le micro ouvert :

infochapellepieddulac@gmail.com.

Participation gratuite, contribution volontaire possible et réservation des billets via **Zeffy**.

France Nadeau

Secrétaire de la Corporation de la Chapelle au Pied-du-Lac

Petites annonces



Votre installation nécessite une intervention rapide?

Les vidanges non planifiées sont possibles, mais elles sont réalisées selon certaines conditions et des frais s'appliquent. Pour prolonger la durée de vie de votre installation:

-  N'y jetez jamais de produits chimiques.
-  Évitez les mégots de cigarettes.
-  N'y déposez pas de produits d'hygiène ou des déchets solides.

Une installation bien entretenue est plus performante et vous évite bien des soucis.



Merci de votre collaboration!

CHRONIQUE FORESTIÈRE

de l'Association forestière bas-laurentienne

10, 7^e Avenue, St-Fabien - (418) 896-1213-
www.afbl.info

L'Association forestière bas-laurentienne est un organisme à but non-lucratif dont la mission est d'éduquer les jeunes et sensibiliser la population à l'importance de la forêt. Nous offrons un service d'**animation d'ateliers sur la forêt** dans les **écoles**, les **camps de jour**, lors d'**activités grand-public** et pour divers **événements**. Contactez-nous pour planifier une activité dans votre école ou votre municipalité : www.afbl.info



La photosynthèse



En été, les arbres sont en pleine activité! Grâce à leurs feuilles, ils réalisent la **photosynthèse**, un processus essentiel à la vie sur Terre qui leur permet de transformer

l'énergie du soleil en nourriture.

Pour y arriver, les arbres absorbent l'eau du sol par leurs racines et captent le dioxyde de carbone (CO_2) présent dans l'air grâce à de minuscules ouvertures situées sur leurs feuilles, appelées **stomates**. La chlorophylle, ce pigment qui donne aux feuilles leur couleur verte, capte quant à elle l'énergie du soleil.

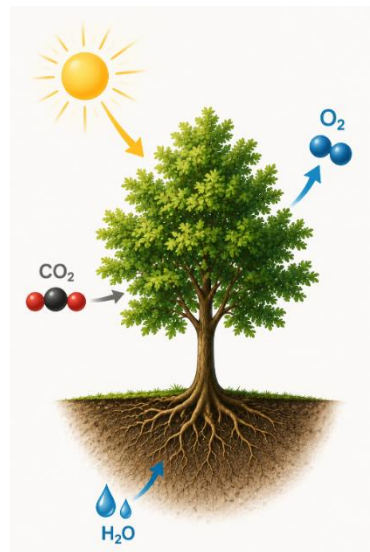
À partir de ces éléments, l'arbre fabrique des sucres qui lui fournissent l'énergie nécessaire pour grandir et produire son bois, ses feuilles, ses racines et ses fruits. Au cours de la photosynthèse, de l'oxygène est également libéré dans l'atmosphère.

Le saviez-vous?

Lorsqu'il fait très chaud et sec, les arbres peuvent fermer partiellement leurs stomates pour éviter de perdre trop d'eau. En contrepartie, ils captent moins de CO_2 et leur photosynthèse ralentit. Ils passent en quelque sorte en «mode économie d'énergie» jusqu'au retour de conditions plus favorables.

À la fin de l'été, les journées raccourcissent et les températures commencent à

diminuer. La saison de croissance des arbres tire tranquillement à sa fin et, ici et là, quelques feuilles commencent déjà à changer de couleur : un signe que les arbres se préparent doucement à l'automne.



Organisme en aide alimentaire 418-893-2626

LA PETITE BOUFFE DES FRONTIÈRES

Épicerie Solidaire
Dépannage alimentaire d'urgence

Cuisines collectives

Ateliers culinaire jeunesse

Guignolée et panier de Noël

Cuisine collective — Activités de préparation de repas en groupe, offertes sur inscription.

Ateliers culinaires jeunesse — Activités offertes dans les écoles pour développer la curiosité, les connaissances et les compétences culinaires des jeunes.

Dépannage alimentaire d'urgence — Aide alimentaire destinée aux personnes et aux familles vivant une situation de précarité. *Certaines conditions s'appliquent.*

Épicerie solidaire — Denrées offertes à prix abordables, à la braderie chez Acti-familles.

Récupération alimentaire — Récupération de surplus alimentaires afin de réduire le gaspillage et de redistribuer les ressources dans la communauté.

Serre — Production de fruits et légumes qui contribuent à approvisionner les frigos libre-service, nos dépannages alimentaires et nos cuisines collectives.

Guignolée et paniers de Noël — Mobilisation annuelle permettant de recueillir des dons et d'offrir des paniers de Noël aux personnes et aux familles qui en ont besoin.

Vous êtes dans le besoin ou souhaitez obtenir plus d'information sur nos services?

N'hésitez pas à communiquer avec nous au **418 893-2626**. Il nous fera plaisir de vous renseigner.

 **Carole Dumont, B.A.A**
CONSEILLÈRE AUX INDIVIDUS
DIVISION - EMPLOYABILITÉ

 **SAE** SERVICE ACCÈS-EMPLOI

@ carole.dumont@exzeco.com
☎ 418 855-2777, poste 202#
☎ 1 877 855-2777, poste 202#
@ 418 855-2776

QUARTIER GÉNÉRAL - BOUTIQUE CABANO
851, rue Commerciale Nord
Témiscouata-sur-le-Lac (Québec) G0L 1E0
www.exzeco.com

 Nous sommes une organisation verte. Préservons notre planète et imprimons ce document seulement si c'est nécessaire!

TU CHERCHES UN EMPLOI?
NOUS POUVONS T'AJDER!

BAS-SAINT-LAURENT

- Aide à la recherche d'un emploi ✓
- Création ou mise à jour du CV ✓
- Rédaction d'une lettre de présentation ✓
- Simulation d'entrevue ✓
- Accompagnement psychosocial ✓
- Orientation professionnelle ✓

418 855-2777
info@exzeco.com
www.exzeco.com



Invitation à la Journée nationale des Centres de Femmes et une Assemblée générale spéciale (AGS) organisée par le Centre des Femmes du Témiscouata

Saint-Louis-du-Ha! Ha!, QC, le 14 septembre 2026 – Le Centre des Femmes du Témiscouata (CFT), vous invite à la **Journée nationale des Centres de Femmes du Québec** le mardi 6 octobre 2026, dès 14 h au Centre des loisirs de Saint-Louis-du-Ha! Ha! et à une **assemblée générale spéciale (AGS)** la même journée à 17 h au Presbytère Maison du Partage de Saint-Louis-du-Ha! Ha!

Toutes personnes se reconnaissant femmes sont invitées à souligner la Journée nationale des Centres de Femmes du Québec par une activité de 14 h 15 à 15 h 30 animée par Terra Yoga, soit un atelier de bien-être pouvant se vivre sur une chaise ou sur son tapis de yoga. Suivra un moment pour échanger et prendre

le thé après un bref déplacement vers le Presbytère Maison du Partage de Saint-Louis-du-Ha! Ha! Vous aurez l'opportunité d'y découvrir ou d'y redécouvrir le CFT et serez conviées à vous joindre à l'équipe pour un souper gratuit lors du déroulement de l'Assemblée générale spéciale à partir de 17 h. Les activités, le repas et le thé sont offerts gratuitement par le CFT.

Profitez de cette opportunité pour participer à la vie démocratique de l'organisme à travers l'adoption de nouveaux règlements généraux. Votre curiosité et votre intérêt suffisent amplement pour prendre part à ce moment convivial.

Inscription gratuite en cliquant sur ce lien, en appelant au 418-854-2399 ou en consultant la section programmation du nouveau site internet.

À propos du Centre des Femmes du Témiscouata

Le Centre est un organisme communautaire autonome de type milieu de vie œuvrant, depuis 1981, à l'amélioration des conditions de vie de toutes personnes se reconnaissant femmes, desservant 16 municipalités du Témiscouata. Grâce à sa mission, ses valeurs et ses approches d'interventions féministes, intersectionnelles, ouvertes et inclusives ainsi que d'éducation populaire, l'organisme contribue à l'avancement des conditions de vie des personnes se reconnaissant femmes sur son territoire. Le Centre rencontre et rejoint annuellement plus de 2500 femmes, soit par l'intervention (relation d'aide), par des ateliers ainsi que par des actions collectives dans ses locaux et sur son territoire.

Source :

Centre des Femmes du Témiscouata
233-2, rue Commerciale, C.P. 192, Saint-Louis-du-Ha! Ha! (Québec) G0L 3S0
Site web: www.cfthemiscouata.ca

Renseignements :

Dania Paradis-Bouffard, Organisatrice-intervenante

Téléphone : (418) 854-2399

Courriel : organisatrice@cfthemiscouata.ca

SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2026

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
13	14	15	16 Café 8 h à 11 h Biblio 18 h 30 à 20 h 30	17 Café 8 h à 11 h Cantine 16 h à 19 h	18 Cantine 16 h à 19 h	19 Cantine 16 h à 19 h
20 Cantine 16 h à 19 h Biblio 15 h à 17 h Messe 11 h	21	22	23 Café 8 h à 11 h Biblio 18 h 30 à 20 h 30	24 Café 8 h à 11 h Cantine 16 h à 19 h	25 Cantine 16 h à 19 h	26 Cantine 16 h à 19 h
Octobre						
27 Cantine 16 h à 19 h Biblio 15 h à 17 h	28	29	30 Café 8 h à 11 h Biblio 18 h 30 à 20 h 30	1 Café 8 h à 11 h Cantine 16 h à 19 h	2 Cantine 16 h à 19 h	3 Cantine 16 h à 19 h
4 Cantine 16 h à 19 h Biblio 15 h à 17 h Messe 11 h	5	6	7 Café 8 h à 11 h Biblio 18 h 30 à 20 h 30	8 Café 8 h à 11 h Cantine 16 h à 19 h	9 Cantine 16 h à 19 h	10 Cantine 16 h à 19 h
11 Cantine 16 h à 19 h Biblio 15 h à 17 h	12	13	14 Café 8 h à 11 h Biblio 18 h 30 à 20 h 30	15	16	17